

CME DEVELOPPEMENT

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 50 000 €**

**SIEGE SOCIAL : 8 ROUTE DE FONTENET
17400 SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP**

812 312 387 R.C.S. SAINTES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 49 681,57 €, décide de l'affecter en totalité aux associés, à titre de dividendes.

L'Assemblée Générale décide, en outre, de prélever une somme de 200 318,43 € sur les réserves disponibles de la Société, à titre de complément de dividendes ; la somme globale mise en distribution est donc de 250 000 €.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est ramené à 489 338,49 € et les capitaux propres sont de 544 338,49 €.

Ainsi, chaque action reçoit un dividende de 2 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution dans les délais légaux.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable aura la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 49 681,57 €, décide de l'affecter en totalité aux associés, à titre de dividendes.

L'Assemblée Générale décide, en outre, de prélever une somme de 200 318,43 € sur les réserves disponibles de la Société, à titre de complément de dividendes ; la somme globale mise en distribution est donc de 250 000 €.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est ramené à 489 338,49 € et les capitaux propres sont de 544 338,49 €.

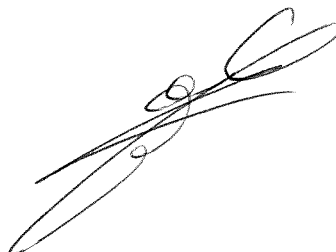
Ainsi, chaque action reçoit un dividende de 2 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution dans les délais légaux.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable aura la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée

Certifié conforme
La Présidence
Monsieur Marc CLUZEL



BILAN ACTIF

010 2403		01/01/2025 au 31/12/2025		Durée : 12 Mois	Ex.2024-12 Mois
ACTIF		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I) Frais d'établissement				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	1 810,79	554,30	1 256,49	1 618,65
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations	1 232 000,00		1 232 000,00	1 232 000,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL II	1 233 810,79	554,30	1 233 256,49	1 233 618,65
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3) Créances clients et cptes rattachés	169 222,59		169 222,59	216 000,00
	Autres créances	3 333,46		3 333,46	279 836,92
	Charges constatées d'avance (4)				6 690,94
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT : Actions propres				
COMPTES REGUL	Autres titres				
	INSTRUM. FINANCIERS A TERME & JETONS DETENUS				
	DISPONIBILITES	155 622,81		155 622,81	36 398,13
	TOTAL III	328 178,86		328 178,86	538 925,99
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 561 989,65	554,30	1 561 435,35	1 772 544,64
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

010 2403		Edité le 29/04/2026 11:37	
P A S S I F		01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 50 000,00)	50 000,00	50 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000,00	5 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	689 656,92	652 368,02
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	49 681,57	37 288,90
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	794 338,49	744 656,92
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)		
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	716 093,08	986 265,47
	INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (2)		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	30 000,00	
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 717,50	1 656,53
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	19 286,28	39 965,72
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES		
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	767 096,86	1 027 887,72
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		1 561 435,35	1 772 544,64
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 2403	Edité le 29/04/2026 11:37	
RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025 Durée : 12 Mois	01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	240 000,00	180 000,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	240 000,00	180 000,00
Dont export et livraisons intracommunautaires :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	900,00	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1,29	1,51
Autres produits		
TOTAL I	240 901,29	180 001,51
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	38 685,84	34 616,81
Impôts, taxes et versements assimilés	2 442,48	1 820,52
Salaires et traitements	141 118,54	72 860,45
Cotisations sociales	53 814,93	27 880,48
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	362,16	192,14
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	5,69	575,76
Autres charges		
TOTAL II	236 429,64	137 946,16
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 471,65	42 055,35
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier	14 261,34	14 069,34
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane
(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

SUITE

010 2403

Edité le 29/04/2026 11:37

RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025 Durée : 12 Mois	01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	5 144,50	499,95 4 605,02
TOTAL V	5 144,50	5 104,97
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	9 822,58	15 871,42
TOTAL VI	9 822,58	15 871,42
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 678,08	-10 766,45
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-206,43	31 288,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	-49 888,00	-6 000,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	246 045,79	185 106,48
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	196 364,22	147 817,58
BENEFICE OU PERTE	49 681,57	37 288,90
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SARL CME DEVELOPPEMENT
ACTIVITE : Holding
ADRESSE : 3 rue Simone Bechet 17400 SAINT JEAN D'ANGELY

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025
dont le total est de 1 561 435.35 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 49 681.57 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/04/2026.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2022-06, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.
La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2024 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024.

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2024 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données

CME Développement a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2016.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCorp.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants]			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]			
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers		1 811			
		Matériel de transport		5 720			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			7 531			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			1 232 000			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV			1 232 000			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				1 239 531			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCorp.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				1 811	
		Matériel de transport		5 720			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			5 720		1 811	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					1 232 000	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV					1 232 000	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				5 720		1 233 811	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	192	362		554		
	Matériel de transport	5 720		5 720			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		5 912	362	5 720	554		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		5 912	362	5 720	554		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	3 333,46	
TOTAL	3 333,46	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 333,46	
--	----------	--

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	1 026,60
TOTAL	1 026,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	5 363,09
438600 Ch a payer organ sociaux	1 948,30
TOTAL	7 311,39
TOTAL DES CHARGES A PAYER	8 337,99

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100,00	500,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100,00	500,00